

La NEWS

Édito

C'EST LA RENTRÉE... SOCIALE !

Les Salaires, car les négociations annuelles obligatoires approchent. Découvrez les propositions que la CGT met en débat. La rémunération concerne tous les salariés, quelle que soit leur entreprise. Pour obtenir satisfaction sur une réelle revalorisation du salaire, nous avons besoin de l'engagement du plus grand nombre de salariés. **Venez porter cette campagne avec nous !**

Salaire, rassemblement, information, débat, consultation, management, ce sont aussi des thèmes qu'aborderont les militants lors du **Congrès de l'UFICT début octobre. Comment construire les convergences et l'unité**

de tous les salariés et notamment ceux de l'encadrement dans nos entreprises où s'instaure un management au service des actionnaires et du profit ?

À ce propos, les actionnaires et les droits syndicaux des salariés, ça ne fait pas bon ménage ! C'est pourquoi **la confédération CGT appelle tous les militants à se mobiliser le 23 septembre pour dénoncer les trop nombreuses attaques des libertés et droits syndicaux.**

Nos entreprises ne sont pas en reste, en témoigne la convocation au tribunal correctionnel le mercredi 23 septembre de 5 militants CGT de la région parisienne qui étaient venus soutenir une salariée stagiaire. Cette dernière, qui n'a pas été titularisée, avait juste demandé qu'un accident soit déclaré à la Sécurité Sociale... **Cela en dit long sur "les entreprises citoyennes," mais surtout, cela confirme qu'il faut se battre tous les jours pour les droits et libertés.**

En parlant de citoyenneté, n'oublions pas la **"COP 21"!** "L'événement mondial" qui se tiendra prochainement à Paris autour des enjeux climatiques et des responsabilités des pays. Après la caricature de la Loi française de "Transition Énergétique," les représentants des États vont avoir de nombreux sujets de discussions. Car "l'événement mondial," c'est l'amplification des migrations des peuples pour différentes raisons. Notons au passage que l'accès à l'eau, à l'énergie, à l'alimentation, à la paix est fondamental !

Enfin n'oublions pas que les jeunes construisent, et notamment des événements pour se réunir, échanger et fraterniser, tout en se cultivant. **Clin d'œil à nos collègues et camarades des territoires d'outre mer qui ont battis leur festival en mai 2015. De bonne augure pour créer une dynamique "jeune" et préparer le Festival d'Énergies 2016**

CLASSIFICATIONS – RÉMUNÉRATIONS

LA FNME-CGT LANCE SA CAMPAGNE

Pour contrer les politiques d'austérités qui n'épargnent pas les salariés des IEG, la FNME-CGT s'inscrit dans la journée d'action interprofessionnelle du 8 octobre 2015.

La CGT propose donc :

De réaliser les embauches à l'échelon 1, comme cela devrait être, comme cela a été, tout en ayant réévalué le

bas de grille. Ainsi, au bout de 6.5 années, les augmentations successives d'échelons, cumulées correspondraient à une augmentation de 12%. Ce n'est que justice pour tous les nouveaux embauchés. Les entreprises doivent garantir une évolution salariale conséquente à des jeunes appelé-e-s à s'investir durablement dans les entreprises des I.E.G et à s'épanouir au travail. Evidemment, c'est aussi un besoin social pour vivre dignement. La CGT propose que ces mesures soient rétroactives : puisqu'elles ont été prises pour compenser une dégradation de la grille, il faut réévaluer tous les échelons en repartant de l'actuel échelon 4 comme échelon 1 et réappliquer les coefficients des

échelons 2, 3... Ainsi l'investissement des jeunes déjà embauché-e-s sera reconnu ! **Et la réévaluation du pouvoir d'achat sera pour tous les agents.**

Pour peser dans ces revendications, les jeunes agents de nos entreprises sont appelés à participer massivement à l'action du 8 octobre prochain !



CONGRÈS DE L'UFICT

L'Ufict CGT
un espace de confiance pour agir



Congrès Ufict CGT mines énergie
Cap d'Agde / 5-8 octobre 2015

LE CONGRÈS DE L'UFICT - UNION FÉDÉRALE DES INGÉNIEURS CADRES ET TECHNICIENS - SE TIENDRA DU 5 AU 9 OCTOBRE AU CAP D'AGDE.

Ce moment d'échanges et de débats s'annonce déjà comme le plus grand rassemblement syndical d'ICT. Un Congrès c'est, pour l'ensemble du corps militant, l'occasion de dresser collectivement le bilan sur l'activité passée, sur les freins que rencontre l'organisation pour se déployer et ainsi de trouver ensemble des solutions.

Dès le mois de juin 2014, l'UFICT s'est engagé dans une démarche de co-construction du Congrès en consultant l'ensemble des ICT sur des questions qui les préoccupent, ainsi

que sur le rapport qu'entretiennent les salariés avec le syndicalisme. C'est à partir d'enquêtes d'opinion, donc de la parole d'adhérents sans oublier celles de leurs collègues, que l'UFICT a pu se réinterroger sur sa démarche, sa vie syndicale, ses repères revendicatifs et son fonctionnement démocratique. Cela constituait bien sûr qu'une première étape. En effet tous les documents d'orientations qui découlent de cette consultation, seront soumis au Congrès et pourront être amendés.

Cette démarche confirme que la CGT et son UFICT se donnent tous les moyens pour rendre les adhérents, et même au-delà l'ensemble des salariés, Auteurs, acteurs et décideurs de leur syndicalisme.

EN MARTINIQUE,

LES ACTIVITÉS SOCIALES RASSEMBLENT AUSSI

COMME TOUS LES DEUX ANS, LES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE, VECTEURS D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES, ORGANISENT DES RASSEMBLEMENTS INTER-POM.

C'est ainsi que du 14 au 17 mai en Martinique se réunissaient les délégations de Mayotte, La Réunion,

Saint-Pierre et Miquelon, Guadeloupe, Guyane ainsi que les élus nationaux. Travaillé depuis le mois d'octobre 2014, ce rassemblement fut l'occasion d'échanger et de débattre autour des revendications des agents de tous âges et de leurs besoins. Des échanges riches, organisés autour

d'une journée culturelle - découverte du patrimoine - et d'activités sportives. Ces moments se concluent par une soirée festive et autres animations.

Un bon présage pour la construction du prochain Festival des Énergies de Soulac qui aura lieu les 14 et 15 mai 2016.



LIBERTÉ SYNDICALE =

LIBERTÉ FONDAMENTALE ?

LA LIBERTÉ SYNDICALE EST UN DROIT HUMAIN UNIVERSELLEMENT RECONNU ET PROTÉGÉ, UNE VALEUR FONDAMENTALE CONSACRÉE PAR LA CONSTITUTION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, DEPUIS 1919.

Se syndiquer est un droit garanti par

la Constitution Française. Chaque salarié a le droit de se syndiquer et rien ne l'oblige à signaler son adhésion à son employeur. Il peut également voter aux élections professionnelles et participer aux actions collectives : négociations, manifestations, grèves...

C'est cela la liberté syndicale !

De l'accompagnement d'un salarié menacé de sanction, à la grève pour des augmentations de salaires uniformes, tout relève de la même intervention syndicale, du même besoin de chaque salarié individuellement et des salariés dans leur ensemble d'être entendus, de gagner de nouveaux droits,

d'améliorer leurs conditions de vie.

Le 23 septembre, ensemble, exigeons le respect des libertés syndicales !



COP 21

DES ENJEUX POUR LA JEUNESSE ?

LA COP - POUR CONFÉRENCE OF THE PARTIES - SE TIENDRA À PARIS, AU BOURGET, DU 30 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE. 195 PAYS PRÉSENTS POUR UN SEUL OBJECTIF : TROUVER UN ACCORD PERMETTANT DE LIMITER, D'ICI À 2100, LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À 2°C PAR RAPPORT À L'ÈRE PRÉINDUSTRIELLE.

Les rapports des différents experts (dont ceux du GIEC – Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) sont clairs : **si rien n'est fait, l'humanité court à sa perte.** En effet, les activités humaines sont à l'origine du réchauffement climatique à cause des rejets de Gaz à Effet de Serre - GES. Si les émissions de ces GES continuent **au rythme actuel, la température moyenne risque de grimper de 4,8°C d'ici à 2100 par rapport au début des années 2000 :** la planète saura sans nul doute s'adapter ; l'espèce humaine, ainsi que de nombreuses espèces vivantes sur la planète, beaucoup moins !

Il faut donc combattre ce dérèglement climatique mais pas n'importe comment ! C'est l'opportunité de réfléchir à d'autres modes de développement, plus vertueux dans lesquels les salariés trouvent toute leur place. Les transports et l'industrie sont les principaux émetteurs de ces gaz à effet de serre. Il nous faut donc clairement repenser nos modes de productions : les circuits courts ont tout leur intérêt pour réduire les coûts environnementaux - quelle pollution générée pour nos vêtements

qui viennent d'Asie ? Relocaliser les productions locales aux plus près des consommateurs : bon pour l'environnement et bon pour l'emploi local !

Il est donc grand temps d'agir pour un développement humain durable, et de permettre ainsi une transition écologique juste, partout dans le monde. Une chance pour l'ensemble de l'humanité et bien sûr pour les salariés et les jeunes : formation et qualification des salariés pour faire face aux nouveaux défis du changement climatique, isolations des bâtiments, circuits courts de productions, transfert de technologie avec les pays du Sud, droit d'accès à l'énergie, à l'eau et à l'éducation pour tous... La remise en cause profonde de notre modèle de développement économique et énergétique basé sur les énergies fossiles - dont le pétrole - est aussi l'opportunité de changer profondément nos sociétés, de les rendre plus justes.

On serait bien tenté de laisser les "grands" de ce monde décidés du futur de notre planète... Mais entre leurs paroles et leurs actes, le fossé est grand : le Président américain fait des déclarations tonitruantes pour combattre le réchauffement climatique et affrète dans le même temps un nouveau navire brise glace pour atteindre le pétrole du Grand Nord et asseoir sa domination sur la région... Le gouvernement Français affiche sans cesse sa volonté de réussir une "transition énergétique," et dans le même temps casse le Service

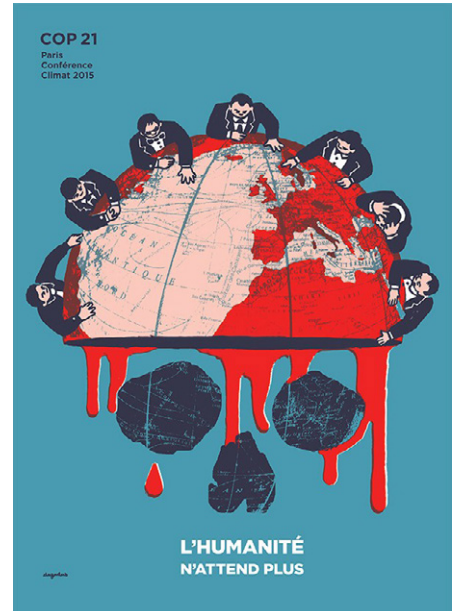


Illustration : Dugudus - www.dugudus.fr

Public du rail et profite de la loi Macron pour lancer des autocars plus polluants sur les routes ou pour privatiser les barrages hydrauliques... Soyons conscients que les 1% les plus riches de la planète n'ont pas les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations que les 99% autres, qui subissent aujourd'hui, et subiront demain, de plein fouet le dérèglement climatique...

Sauver l'humanité et la planète que nous aimons, changer nos modes de consommations, mettre en place un développement humain durable avec une place de premier choix au social et aux salariés, voilà des sujets passionnants dans lesquels les jeunes ont toute leur place... Car c'est clairement l'avenir de la jeunesse qui se jouera à la COP 21.

JE ME SYNDIQUE !

POUR MES GARANTIES COLLECTIVES ET POUR FAIRE ENTENDRE MES REVENDICATIONS, JE **CONTACTE MON SYNDICAT TERRITORIAL** OU JE ME RENDS **SUR LE SITE DE LA FNME-CGT EN FLASHANT LE QR CODE !**

Retrouve toute l'activité de la Commission Jeunes sur le site de la FNME-CGT!

CHANGEMENT DE DATE
La prochaine Conférence Jeunes aura lieu le 18 Novembre. Inscris-toi auprès de ton syndicat territorial.